



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

2 Juin 2022

🍷 La nouvelle taxe commune de la Communauté d'Afrique de l'Est votée début mai devrait promouvoir l'industrialisation de la région selon le cabinet d'audit *Deloitte*

Pour protéger les produits locaux et stimuler la croissance industrielle, la CAE a adopté un nouveau taux maximum de droit d'importation de la quatrième tranche du tarif extérieur commun (TEC) à 35 % et qui prendra effet le 1^{er} juillet 2022. Les marchandises couvertes par ce taux comprennent les textiles, le fer, l'acier, la viande, les produits laitiers ou encore les céréales, les huiles comestibles, les boissons et les spiritueux. Le TEC est actuellement structuré en trois tranches, une de 25 % pour les produits finis, de 10 % pour les produits intermédiaires et de 0 % pour les matières premières et les biens d'équipement, tandis que certains produits considérés comme ayant une importance économique pour les États partenaires comme le sucre, le blé ou les cigarettes sont soumis à des taux de droits supérieurs à 25 %.

Selon le cabinet d'audit *Deloitte*, bien que cette mesure devrait favoriser l'industrialisation de la région, elle pourrait en contrepartie réduire le pouvoir d'achat des citoyens puisque la hausse de la taxe se répercutera *in fine* sur le prix du produit final. La perte de pouvoir d'achat des citoyens pourrait cependant être compensée par l'augmentation des revenus inhérents aux opportunités d'emplois supplémentaires créées par la croissance attendue des industries locales.

🍷 Signature d'un accord de coopération entre la Commission de l'UA et l'Organisation européenne des satellites météorologiques (EUMETSAT)

La Commission de l'Union africaine (CUA) a signé avec EUMETSAT un accord de coopération. Dans le cadre de cet accord, EUMETSAT devrait fournir des données provenant de ses satellites et apporter un soutien technique aux centres météorologiques régionaux et nationaux africains. En outre, EUMETSAT est un des partenaires du programme ClimSa, financé par l'UE et mis en œuvre par l'Organisation des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (OACPS) avec la coordination de la CUA. Ce programme permet de fournir aux pays de l'OACPS des solutions pour améliorer leurs services météorologiques, surveiller l'impact du changement climatique et prendre des décisions en conséquence.

🍷 Burundi

Pas de brève cette semaine

🍷 Comores

Pas de brève cette semaine

🍷 Djibouti

Signature d'un accord de financement de 30 MEUR de l'Union européenne

L'UE a signé un accord de financement de 30 MEUR avec le ministère des Finances mi-mai 2022. Cette subvention de l'UE permettra de compléter le financement de 3 projets dont (i) l'extension et le renforcement du réseau d'assainissement du pays, (ii) la construction d'un collecteur dans un quartier spécifique de la ville (Balbala Sud) et (iii) la réhabilitation et l'extension du système d'alimentation en eau potable de Djibouti-Ville. L'UE et l'AFD représentent les principaux acteurs sur ce secteur avec un engagement total qui s'élève à 140 MEUR depuis 10 ans, dont 27 MEUR pour l'AFD.

🍷 Erythrée

Lancement du plan de développement stratégique du secteur de la santé 2022-26

L'Erythrée a annoncé le lancement de quatre documents stratégiques: le plan national de développement stratégique du secteur de la santé 2022-26 (HSSDP III) et son plan de suivi et d'évaluation, le paquet de soins de santé essentiels (EHCP) et le plan d'action national de sécurité sanitaire 2022-26 (NAPHS). Le HSSDP III

visé à fournir toutes les orientations stratégiques pour la croissance socio-économique du pays tandis que la Couverture Sanitaire Essentielle (EHCP) guidera la fourniture des services de santé à tous les niveaux administratifs et le NAPHS serait le document d'orientation pour les urgences sanitaires. Grâce à un soutien politique important, l'Erythrée a réalisé de nombreux progrès en matière de santé ces 30 dernières années. Néanmoins, les enjeux sanitaires demeurent conséquents (le taux de pauvreté s'établissait en 2015 à 69 %, plus de 50 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, l'espérance de vie est de 67 ans), surtout dans un contexte où la présence des bailleurs est limitée.

🍷 Ethiopie

Approbation du paiement direct en devises dans le cadre de PPP dans le secteur de l'électricité

Le gouvernement éthiopien paiera désormais en devises les entreprises étrangères impliquées dans la production d'électricité. En effet, auparavant, les investisseurs dans le secteur de l'énergie (comme les autres investisseurs) devaient accepter de recevoir initialement les paiements en monnaie locale avant d'avoir l'autorisation de les rapatrier plus tard. Cette décision fait suite aux nombreuses requêtes de développeurs d'énergie étrangers adressées au *PPP Board* (conseil chargé de superviser les PPP) et permettrait de renforcer l'attractivité du pays dans le cadre de nouveaux appels d'offre. Ainsi, après un premier échec, le gouvernement prévoit de relancer les projets de PPP solaire de Gad et Dicheto (pour la génération de 250 MW et un coût total de 300 MUSD) ainsi que Wolenchiti et Hurso (275 MW, pour 315 MUSD).

Kenya

Hausse du taux directeur de la CBK de 0,5 point dans le contexte inflationniste

Alors qu'elle était de 5,6 % en mars 2022 et de 6,5 % en avril, l'inflation a continué d'augmenter en mai pour atteindre 7,1 % en glissement annuel, soit son plus haut niveau depuis février 2020 (7,2 %). Cette hausse est portée par l'inflation des produits alimentaires (+ 12,4 % en mai en g.a et + 1,3 % en glissement mensuel), principalement en raison de facteurs saisonniers mais surtout de l'impact des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des prix mondiaux liées à la guerre en Ukraine. Les prix de l'essence, du diesel et du kérosène ont quant à eux augmenté de 3,8 %, 4,4 % et 4,8 % entre avril et mai.

Dans ce contexte inflationniste mondial, le *Monetary Policy Committee* (MPC) de la *Central Bank of Kenya* (CBK), dont l'objectif d'inflation est de 5 % avec une marge de +/- 2,5 %, a décidé de se réunir le 30 mai, un mois plus tôt qu'initialement prévu, et de relever le taux directeur de la CBK de 0,5 point de pourcentage, à 7,5 %. Selon le gouverneur de la CBK, Patrick Njoroge, l'objectif de ce resserrement de la politique monétaire est de restreindre l'abondance de liquidité dans l'économie et d'ancre les anticipations d'inflation.

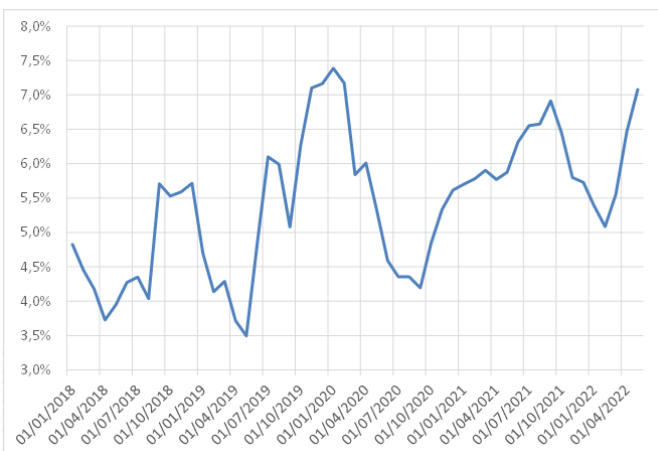


Figure 1 : Evolution de l'inflation au Kenya –
Source : KNBS

Limitation du nombre de visiteurs dans les parcs nationaux et hausse du coût d'entrée pour les non-résidents

Le ministère de Tourisme prévoit de limiter le nombre maximal de visiteurs autorisés à accéder aux parcs nationaux et réserves naturelles du pays, afin de réduire la surpopulation en haute saison et de favoriser un flux de tourisme constant tout au long de l'année. Le Masai Mara, Amboseli et le parc national de Nairobi ne pourront ainsi respectivement plus accueillir plus de 32 000, 13 000 et 10 000 visiteurs par mois. Pour contrôler les flux de visiteurs, le *Kenya Wildlife Service* (KWS) prévoit de déployer un système de billetterie en ligne et de paiement électronique. Ils prévoient également une hausse des coûts d'entrées dans les parcs, notamment lors de la haute saison (définie par KWS du 1^{er} juillet au 29 février) où la demande est la plus forte. KWS avait en effet déjà annoncé une hausse du coût d'entrée des parcs à partir de juillet 2022, notamment pour les touristes étrangers. En haute saison, le prix d'entrée à Amboseli et Nakuru pour les non-résidents sera désormais de 70 USD et de 60 USD pour le parc national de Nairobi, contre 60 USD et 43 USD aujourd'hui. Le prix résident diminuera quant à lui. Cette mesure intervient dans un contexte de reprise du tourisme, le nombre total de visiteurs dans les parcs nationaux ayant augmenté de 40,8 % entre 2020 et 2021, soit 1,3 millions de visiteurs (contre 2,3 en 2019), générant 1,5 Mds KES de revenus contre 4,4 Mds KES en 2019 (respectivement 12,8 MUSD et 37,7 MUSD).

Le secrétaire du Trésor souhaite relever le plafond de la dette à 10 trillions de shillings kenyans

Le secrétaire du cabinet du Trésor national, Ukur Yatani, aurait demandé au Parlement de modifier la loi sur la gestion des finances publiques pour relever le plafond de sa dette à 10 trillions de KES (85,6 Mds USD) contre 9 trillions auparavant (77,0 Mds USD). Cette augmentation aurait pour objectif de permettre au gouvernement d'emprunter davantage afin

de financer son budget pour l'année fiscale 2022/2023 qui s'élève à 3,3 trillions de shillings et qui présente un déficit de 846 Mds KES. Ainsi, le plafond de la dette actuel étant fixé à 9 trillions de shillings et la dette publique s'élevant à 8,6 trillions de shillings, le gouvernement pourrait ne pas être en mesure de financer son budget si la limite n'était pas relevée. La proposition du secrétaire du Trésor intervient dans un contexte de trajectoire haussière de la dette publique kenyane, qui est passée de 48,6 % du PIB en 2015 à 68,1 % en 2021 et qui devrait atteindre un pic à 70,3 % en 2022 selon le FMI. Par ailleurs, alors que le gouvernement avait évoqué en début d'année de changer le plafond de la dette d'un chiffre numérique (9 trillions de shillings) à 55 % du PIB en valeur actuelle nette, cette annonce montre qu'il n'en est rien pour le moment.

Kenya Power obtient une subvention de 7 Mds KES pour réduire les factures d'électricité

Suite aux recommandations du rapport remis en septembre dernier par la *task force* présidentielle pour la revue des contrats d'achats d'électricité (*Power Purchase Agreements*, PPAs) – mise en place en mars 2021 et visant, entre autres, à réduire le coût de l'électricité pour les consommateurs – le président Kenyatta s'était engagé à réduire le prix de l'électricité de 30 %. Si la première phase de réduction de 15 % a été effective en janvier, faisant évoluer le prix de référence de l'électricité de 24 KES/kWh à 20,4 KES, la seconde phase, qui devait être mise en œuvre fin mars était toujours en attente. Cette dernière baisse dépendait en effet des résultats de la négociation des PPAs entre Kenya Power et les producteurs d'électricité indépendants (IPPs). Elle a été notamment contrainte par : i) des délais de négociation plus longs que prévu en lien avec les faibles leviers à la disposition du gouvernement pour les contrats existants, ii) la complexité des contrats qui oblige à recourir à de l'expertise juridique, et iii) des lenteurs administratives au sein du ministère de l'Énergie qui a connu des changements

importants dans ses équipes au cours des derniers mois. Afin d'accélérer le processus de baisse des prix, le gouvernement kenyan – probablement pressé par la perspective électorale – a donc annoncé le versement d'une subvention de 7,05 Mds KES à Kenya Power pour la mise en place de la seconde phase de réduction de 15 % des prix de l'électricité. Le caractère soutenable de ces subventions et donc de la baisse des tarifs pose question, dans un contexte de fortes tensions sur les finances publiques kenyanes.

Madagascar

Les six recommandations de la Banque mondiale dans sa dernière note économique

Dans sa dernière note sur les perspectives économiques, publiée fin mai, la Banque mondiale révisé à la baisse la prévision de croissance du PIB à Madagascar à 2,6 % en 2022 (contre 5,4 % initialement), dans un contexte de ralentissement de la demande et de hausse des prix internationaux des biens alimentaires et du carburant. Pour rappel, le FMI prévoyait quant à lui une croissance de 5,1 % en 2022 dans son *World Economic Outlook* du mois d'avril 2022. La Banque mondiale recommande la mise en œuvre de six mesures prioritaires à court terme : i) accélération de la vaccination des populations vulnérables ; ii) remise en état des infrastructures et des services publics affectés par les cyclones récents ; iii) réduction de l'insécurité alimentaire et stimulation de la production agricole nationale ; iv) réforme des mécanismes de tarification du carburant et de l'électricité ; v) hausse de l'accès aux services numériques et des investissements dans l'internet haut débit et vi) transparence et responsabilisation du secteur public.

Relance de la communauté *French Tech* de Tananarive

Le Service Economique de Tananarive a organisé le 25 juin un évènement à la Résidence de France à l'occasion de la relance de la communauté *French Tech* (FT) de Tananarive, initialement labellisée en juillet 2019. Son but est de fédérer les start-ups françaises et francophones, de dynamiser et accompagner les initiatives locales et de démocratiser la culture numérique dans le pays. Dans ce cadre, la FT a signé trois protocoles d'entente pour envisager des partenariats thématiques avec la Société Générale Madagascar (appui à l'entrepreneuriat), Orange Madagascar (inclusion numérique) et la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Madagascar (CCIFM, formations).

Maurice

La France demeure le premier investisseur à Maurice en 2021, hors *Global Business Companies*

Selon le rapport de la Banque de Maurice publié le 30 mai, le flux d'investissements directs étrangers (IDE, hors *Global Business Companies*) entrant à Maurice atteint 310 MEUR en 2021, contre 370 MEUR l'année précédente. 55 % de ceux-ci sont dirigés vers des projets immobiliers dont la plupart s'inscrivent dans les différents schémas gouvernementaux visant à attirer des investisseurs étrangers (notamment dans l'hôtellerie ou le développement des *Smart Cities*). Les activités financières et d'assurance attirent quant à elles 12 % de ces IDE. La France demeure le premier investisseur sur le territoire en 2021, concentrant un cinquième des flux entrants (21 %) bien qu'en baisse de 40 % (68 MEUR), tandis que les flux en provenance d'Afrique du Sud (15 % des flux totaux) et des Emirats arabes unis (13 %) ont progressé.

Ouganda

La Belgique, la Suède, l'Union Européenne et l'ONU soutiennent le mécanisme LoCAL Ouganda pour l'adaptation climatique

Soutenus techniquement et opérationnellement par l'*United Nation Capital Development Fund* et la Suède, le gouvernement belge et l'Union Européenne ont lancé le mécanisme LoCAL (*Local Climate Adaptive Living Facility*) dans quatre districts en Ouganda (Kasese, Nwoya, Nebbi et Zombo) en allouant, respectivement, 6,7 MUSD et 5 MUSD. Les fonds seront utilisés pour financer, sensibiliser et renforcer la capacité de résilience à s'adapter aux effets du changement climatique au niveau des communautés locales. En effet, l'Ouganda est classé 166^{ème} sur 181 pays à l'indicateur de vulnérabilité et de préparation aux effets du changement climatique de *Notre Dame Global Adaptation Initiative*. Internationalement reconnu, le mécanisme LoCAL aide les gouvernements locaux à intégrer financièrement l'adaptation au changement climatique dans leurs plans et budgets de développement. Avec des aléas climatiques importants, le mécanisme LoCAL reçoit le soutien du ministère de l'Eau et de l'Environnement - compte tenu de ses objectifs dans le cadre des accords de Paris, de sa Contributions Nationales Déterminées (NDC) et de la préparation pour la COP 27.

Rwanda

La Banque Africaine de développement s'attend à une croissance de + 6,9 % en 2022

Dans son rapport sur les Perspectives économiques en Afrique, La Banque africaine de développement (BAfD) a émis ses prévisions de croissance pour le Rwanda. Selon l'institution, le PIB rwandais devrait croître de 6,9 % en 2022, en

recul par rapport aux 10,9 % enregistrés en 2021. Cette prévision s'explique principalement par l'impact de la guerre en Ukraine. La BAfD anticipe néanmoins une hausse de 7,9 % en 2023. Le rapport souligne néanmoins les incertitudes de ces projections de croissance puisque cela dépendra en grande partie l'évolution du Covid-19, des vulnérabilités de la dette souveraine et du niveau d'endettement. La BAfD a également alerté sur les niveaux d'inflation élevés des pays africains en leur recommandant de réduire leur dépendance à l'égard d'un seul fournisseur de denrées alimentaires. Pour rappel, La Banque centrale du Rwanda estime que l'inflation moyenne annuelle du pays s'établira à 9,2 % en 2022 avant de tomber à 7,5 % en 2023.

🌐 Seychelles

Le taux de pauvreté baisse de 1,4 point en 2021

D'après la Banque mondiale, le taux de pauvreté aux Seychelles pour la catégorie « économies à revenu intermédiaire élevé » (seuil de 5,5 USD) est passé de 6,6 % en 2020 à 5,2 % en 2021 et le taux de pauvreté international (< 1,9 USD/j) de 0,7 % à 0,5 %. Cette baisse est attribuée à la reprise de la croissance (8,0 % en 2021 d'après le FMI), la hausse des salaires et les programmes de protection sociale qui ont aidé les ménages à faire face à la pandémie. L'inflation, estimée à 9,8 % en 2021, pourrait cependant entraîner une révision à la hausse du taux de pauvreté.

🌐 Somalie

Pas de brève cette semaine

🌐 Soudan

Levée de l'Etat d'urgence

Le 30 mai, le Président du Conseil de la Souveraineté a décrété la levée de l'Etat d'urgence dans l'ensemble du pays, instauré lors du coup d'Etat du 25 octobre. Cette décision a été suivie par la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques. Bien que cette décision ait été reçue positivement par la communauté internationale et par de nombreuses forces politiques soudanaises, le climat de défiance entre les civiles et militaires reste toujours d'actualité.

🌐 Soudan du Sud

Financement de 70 MUSD de la Banque mondiale pour un projet sur l'autonomisation sociale et économique des femmes

Sous forme de subvention, le projet *South Sudan Women and Social and Economic Empowerment Project (SSWSEEP)* sera financé par l'Association Internationale de Développement à hauteur de 70 MUSD. Il vise à renforcer l'accès aux moyens de subsistance et à l'entrepreneuriat pour les femmes et les filles au Soudan du Sud ainsi qu'à améliorer la capacité du gouvernement à subvenir aux besoins de sa population. Le projet s'articule autour de 4 composantes i) l'autonomisation socio-économique des femmes au niveau communautaire ; ii) la création d'un centre d'opportunités entrepreneuriales pour les femmes ; iii) la fourniture de services aux survivants de violences basées sur le genre ; iv) et le soutien au renforcement institutionnel et à la gestion de projet. D'une durée de quatre ans, le projet est mis en œuvre par le ministère du Genre, de l'Enfance et du Bien-être social avec le

soutien d'ONU Femmes. Le projet développera les activités commerciales des femmes au Soudan du Sud, améliorera le climat des affaires, la capacité institutionnelle, le niveau de capital humain et de compétitivité et soutiendra les femmes victimes de violences sexistes.

Tanzanie

Prêt concessionnel de la Banque mondiale d'une valeur de 550 MUSD pour améliorer les infrastructures routières et aéroportuaires du pays

Le 24 mai 2022, la Banque mondiale via l'Association Internationale de Développement (IDA) a approuvé un prêt concessionnel de 550 MUSD pour le financement du projet *Tanzania Transport Integration project* dit TanTIP. TanTIP vise à améliorer la sécurité, la résilience climatique et la capacité des principaux corridors routiers et aéroports régionaux afin de valoriser le positionnement régional stratégique de la Tanzanie. Les 3 composantes du projet sont : (i) la remise en état et la modernisation de 500 km de routes, notamment les routes Mtwara-Mingoyo-Masasi (201 km), Lusahunga-Rusumo (92 km), Songea-Rutukila (111 km) et Iringa-Msembe (104 km); (ii) la rénovation de trois aéroports régionaux prioritaires (aéroports du lac Manyara, d'Iringa et de Tanga); (iii) le développement des capacités institutionnelles, notamment en matière de gestion des risques climatiques et de sécurité.

Les grands corridors connectant la façade maritime tanzanienne à son *hinterland* et à ses voisins enclavés sont largement dominés par le transport routier qui assure 95 % du transport de marchandises. Le réseau routier est alors au cœur des enjeux de développement du pays. Le secteur aérien, lui, est un vecteur essentiel du tourisme en Tanzanie. L'état actuel de la plupart des infrastructures aéroportuaires du pays est médiocre. Sur les 300 sites disposant d'une piste

d'atterrissage (aéroports et aérodromes) seuls 18 (3 aéroports internationaux, 6 grands aéroports régionaux et 9 secondaires) disposent d'une piste revêtue, les autres pistes sont en herbe, en terre ou en graviers.

Le budget prévisionnel de 2022/2023 pour le ministère des Travaux publics et du Transport annoncé à 1,7 Md USD

Le ministre des Travaux publics et du Transport, Makame Mbarawa, a présenté son budget au Parlement le 23 mai, annonçant une enveloppe prévisionnelle pour 2022/2023 de 1,7 Md USD (3,867 Tril/TZS) dont 96 % pour les dépenses de développement. S'agissant des transports, le ministre a mentionné le soutien au projet de réhabilitation de la ligne à écartement métrique existante (127 MUSD), au projet de construction du système ferroviaire à écartement standard SGR global (545 MUSD), et à la compagnie aérienne nationale Air Tanzania (202 MUSD) notamment pour l'achat de 4 Boeing (un *Boeing 787-8 Dreamliner*, deux *Boeing 737-9*, et un *Boeing 767-300F Freighter*) et d'un *Bombardier Q-400*. 324 MUSD devraient être attribués à la *Tanzania Ports Authority* pour l'amélioration de plusieurs ports maritimes et lacustres. Concernant les travaux publics, les fonds permettront notamment de financer les phases 2 et 3 des lignes de bus à voie réservée, BRT, (21 MUSD) et la construction de l'aéroport international Msalato à Dodoma (9 MUSD).

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON

anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international